




Destinataires : Présidentes et présidents d'unités de négociation du secteur hospitalier et coordonnatrices et coordonnateurs locaux

Expéditrice : Andrea Kay, directrice générale 

Date : 15 janvier 2024

Objet : **Mises en candidature pour l'Équipe de négociation provinciale du secteur hospitalier**

Copie : Conseil d'administration, personnel

La convention collective provinciale du secteur hospitalier viendra à échéance le 31 mars 2025. Le moment est donc venu d'amorcer le processus visant à élire une nouvelle Équipe de négociation provinciale du secteur hospitalier et de lancer un appel de candidatures parmi les membres des unités de négociation du secteur hospitalier.

Je suis donc ravie de vous faire parvenir les documents suivants :

- Formulaires de candidature et de curriculum vitæ
- Mandat – Équipe de négociation provinciale du secteur hospitalier
- Politique n° 18.6 – Politique électorale des Équipes de négociation provinciale/de groupe de l'AIIO

Si vous souhaitez que votre nom soit mis en candidature, une copie numérisée du formulaire de mise en candidature rempli et signé, une copie du formulaire de curriculum vitæ en format MS Word et votre photo doivent être envoyées à mon attention par courriel à chiefelectoralofficer@ona.org avant 16 h (HNE), le vendredi 2 février 2024. Si vous ne soumettez pas un formulaire de mise en candidature dûment rempli, votre candidature sera considérée comme nulle et non avenue. **Nous vous recommandons de soumettre votre formulaire de mise en candidature au moins vingt-quatre (24) heures avant la clôture pour éviter de dépasser l'échéance.**

Votre curriculum vitæ et votre photo seront joints à la liste des candidatures, qui sera publiée sur le site Web de l'AIIO. **De plus, pour que votre article d'un maximum de 1 000 mots soit publié sur le site Web de l'AIIO qui contient vos croyances actuelles relativement aux enjeux auxquels le secteur est confronté, vous devez me le faire parvenir au plus tard le vendredi 2 février 2024, à 16 h (HNE).** Veuillez noter que tout renseignement doit être fourni en format MS Word. Veuillez vous reporter à la politique électorale des Équipes de négociation provinciale/de groupe de l'AIIO (politique n 18.6) pour en savoir davantage et pour obtenir les détails sur la campagne.

Des instructions de vote accompagnées d'un numéro d'identification personnel (NIP) seront envoyées à tous les membres du secteur hospitalier d'ici le mardi 20 février 2024, et ceux-ci pourront voter en ligne (sur le site Web ou par téléphone) jusqu'au jeudi 14 mars 2024, à 16 h (HNE). Les membres auront le droit de voter pour une personne candidate à une charge à temps plein et une personne candidate à une charge à temps partiel de leur région, à moins que le ou les postes aient été pourvus sans opposition.

La session d'orientation pour l'Équipe de négociation provinciale du secteur hospitalier doit se dérouler les 3 et 4 avril 2024 et du 9 au 13 septembre 2024. Les personnes candidates élues doivent y assister.

Il est également possible de télécharger le mandat de l'Équipe de négociation provinciale ainsi que les formulaires de candidature et de curriculum vitæ depuis le site Web de l'AIIO, à l'adresse <https://www.ona.org/hpnt>.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Vicki Romaniuk, au 519-966-6350 ou au 1-800-387-5580, poste 5221 (sans frais) ou à l'adresse suivante : vickir@ona.org.